

# L'ÉCOLE – C'EST NOTRE AFFAIRE



## Dates à retenir

- Conférence sur la négociation du CSCSO : les 3 et 4 novembre, hôtel Westin, Ottawa.
- Conférence sectorielle du SCFP national : du 5 au 8 novembre, hôtel Westin, Ottawa.
- Congrès annuel du CSCSO : du 29 janvier au 2 février 2019, Niagara Falls.

## Dans ce bulletin

- Règlement concernant le Projet de loi 115 : date butoir, le 31 octobre.
- Mise à jour sur les différends centraux.
- Histoire de réussite : mettre la technologie au service de tous.
- Décoder ce que peut vouloir dire le gouvernement Ford.



Jennifer Eckert et Keith Levere du CSCSO manifestent leur solidarité avec la Coalition en santé de l'Ontario lors de son rassemblement le 23 octobre à l'appui du système public de soins de santé.



## Réunions régionales du CSCSO

Merci à tous ceux qui ont assisté aux réunions régionales du CSCSO en septembre. Nous sommes très satisfaits du niveau de participation. Vos commentaires sur nos priorités de négociation se sont avérés être très précieux pour le Comité de négociation centrale.

Le Comité se réunira à la mi-octobre pour finaliser les propositions. Nous ferons parvenir une mise à jour aux présidents des sections locales qu'ils devront partager avec les membres.

## Mise à jour sur le règlement concernant le Projet de loi 115

**Paiements correctifs** : une autre date butoir est imminente. Le gouvernement exige des conseils scolaires qu'ils réconcilient les paiements correctifs liés au Projet de loi 115 d'ici le **31 octobre 2018**. Après quoi, les fonds non redistribués lui seront restitués.

Les conseils scolaires sont à préparer cette réconciliation. Certains paiements n'ont pu être effectués, en raison principalement d'informations incorrectes sur le dépôt direct ou d'adresses postales erronées.

Le gouvernement a remis au SCFP des listes sur lesquelles figuraient des membres n'ayant pas reçu leur compensation et nos sections locales nous ont aidé à retrouver certains d'entre eux. Un grand merci à celles qui ont publié le nom de ces personnes sur leur site Web ou sur leur page Facebook. Les membres qui ont manqué le délai plus tôt cette année devraient recevoir leur paiement correctif avant Noël.

Les membres qui figurent sur ces listes peuvent toucher leur paiement en envoyant un courriel à [reglementprojetdeloi115@scfp.on.ca](mailto:reglementprojetdeloi115@scfp.on.ca) en identifiant leur ancien conseil scolaire, le numéro de leur section locale du SCFP et leur adresse postale actuelle.

Les personnes déjà inscrites sur la liste de recours, n'ayant pas encore été compensées, pourront toujours l'être après le 31 octobre. Mais, le processus sera plus complexe. Par conséquent, il est important que nous disposions des bonnes adresses postales avant la date limite du 31 octobre 2018 afin que ces gens puissent être indemnisés rapidement.

**Arbitrage relatif au Projet de loi 115** : nous avons logé un autre arbitrage lié au règlement concernant le Projet de loi 115, cette fois sur le sort des sommes n'ayant pas été distribuées après sept ans. Le gouvernement maintient que ces fonds devraient être redéposés dans son compte de recettes générales, ce sur quoi nous ne sommes pas d'accord.

Nous avons rappelé l'arbitre responsable du règlement concernant le Projet de loi 115 pour qu'il tranche la question. Le 11 décembre 2018 et le 12 février 2019 ont été réservés à l'arbitrage de cette affaire.

**Plainte logée auprès de la Commission des relations de travail concernant les paiements correctifs** : le SCFP a déposé une plainte auprès de la Commission des relations de travail de l'Ontario concernant des paiements correctifs ayant été versés à des groupes qui n'ONT PAS participé à la contestation fondée sur la Charte. Étant donné que d'autres syndicats (FEEO, FEESO, SEFPO) ont déposé des plaintes similaires, nous avons regroupé les procédures traitant des objections préliminaires du gouvernement.

La Couronne a terminé ses observations le 3 octobre et les syndicats affiliés soumettront les leurs les 13 décembre et 28 janvier. (Le SCFP avancera probablement les siennes le 13 décembre).

## Mise à jour sur les différends centraux

Cet été, le Comité central des différends (constitué de la première vice-présidente, Laura Walton, du vice-président francophone, Sylvain Piché, et du coordonnateur associé du CSCSO, Michel Revelin) ont collaboré avec l'avocate du SCFP, Mona Staples, pour régler nos différends centraux.

Le Comité souhaite partager quelques statistiques avec les membres :

**Nombre de différends centraux déposés : 104**

**Nombre de différends centraux en suspens : 54**

**Nombre de différends centraux résolus ayant des répercussions centrales : 3**

Résumé : amélioration à la compensation (par suite d'un accord de prolongation), complément protégé, congé de maladie (affectation probatoire et de longue durée), liste d'ancienneté des travailleurs occasionnels, documents médicaux). Dans la majorité des cas, nous avons coopéré avec le Conseil des associations de conseillers scolaires (CACS) pour discuter directement avec les conseils scolaires afin de clarifier le conflit et de trouver une solution.

En ce qui concerne la liste d'ancienneté des travailleurs occasionnels, le CACS a fait entendre aux conseils scolaires qu'il est raisonnable que ces derniers maintiennent ces listes comme ils le feraient pour toute autre liste d'ancienneté. Le CACS leur a également ordonné de fournir les informations et la documentation nécessaires pour que les sections locales puissent résoudre les problèmes liés au complément protégé et à l'amélioration à la compensation. Lors de discussions avec les conseils scolaires, le CACS a clarifié et rectifié l'intention du libellé entourant les congés de maladie et les documents médicaux.

**Nombre de différends renvoyés aux sections locales : 12**

En général, cela est dû à des circonstances spécifiques à un individu plutôt qu'à un groupe ou à une politique.

**Nombre de différends dont la date d'arbitrage a été confirmée : 5**

Portant sur le complément protégé, les heures de travail, les programmes de prévention de la violence.

**Nombre de différends déposés auprès d'arbitres, mais en attente de dates : 5**

**Nombre de différends en attente d'affectation d'arbitres et de dates : 10**

**Nombre de différends ayant été résolus localement desquels des procès-verbaux du règlement découlent : 6**

**Nombre de différends retirés centralement : 3**

Le Comité continue de soutenir les sections locales à qui des différends ont été renvoyés. Le Comité a pu regrouper les dirigeants des sections locales détenant le plus grand nombre de cas afin qu'ils revoient et vérifient les informations dont nous avons besoin.

La question de la disponibilité en matière de dates du Conseil des associations de conseillers scolaires et de la Couronne est un problème récurrent. Le Comité a mis ses membres à disposition pour toutes les dates proposées par les arbitres et il a encouragé ses partenaires de l'administration de différends centraux à faire de même.

## Histoire de réussite

### Mettre la technologie au service de tous

La technologie ayant remplacé la plume et le papier, des *Chromebooks* ont été remis aux enseignants, aux éducateurs de la petite enfance (ÉPE) et à de nombreux élèves du Conseil scolaire du district de Durham. Ces ordinateurs portables visent à encourager la participation et l'apprentissage des étudiants.

Les aides-enseignants (A.-E.) ont toutefois été laissés pour compte. Ceux-ci ne cessaient de répéter aux dirigeants de la section locale 218 du SCFP, qui représente les travailleurs en éducation du conseil scolaire, qu'ils avaient suivi des cours de perfectionnement des compétences ou une formation supplémentaire pour aider les élèves dans cet environnement en constante évolution, mais qu'on ne les dotait pas des outils nécessaires pour mettre ce qu'ils avaient appris en pratique.



Plusieurs A.-E. ont même dû emprunter un *Chromebook* à des enseignants ou à des élèves pour assister aux ateliers. À leur retour en classe, ils ne pouvaient pas appliquer leurs connaissances nouvellement acquises, ni travailler avec les programmes ayant été développés pour les étudiants.

Lori-Ann Richards, de la section locale 218 du SCFP, chargée de la mobilisation de la région 4 du CSCSO, a maintes fois attiré l'attention du Conseil scolaire sur la situation, mais en vain. Elle a réessayé cet été, partageant à nouveau avec lui de nombreux courriels où se lisaient l'inquiétude et la frustration des A.-E.

Enfin, à la fin septembre, les membres de Lori-Ann ont été entendus. Les équipes de l'innovation, de l'informatique et de l'éducation spécialisée du Conseil scolaire ont collaboré à une proposition visant à fournir des *Chromebooks* à tous les A.-E. Cette recommandation a été soumise au conseil d'administration et elle a ensuite été approuvée par l'équipe de direction.

Désormais, chaque A.-E. permanent à l'emploi du Conseil scolaire du district de Durham peut obtenir un *Chromebook*. En complétant d'abord en ligne une série d'ateliers sur *PD Place*, les A.-E. peuvent suivre le cours *Laptop 101* offert par le Conseil scolaire et recevoir leur *Chromebook* !

Les A.-E. travaillent extrêmement fort et leur contribution à l'éducation des élèves est inestimable. Cette « victoire » n'est qu'un pas pour assurer aux A.-E. le même respect (et les mêmes outils) accordé à leurs partenaires éducateurs et aux élèves.

---

**Votre section locale a-t-elle une histoire à partager?** Si vous souhaitez partager un exemple de réussite de votre section locale, veuillez faire parvenir un courriel à [president@osbcu.ca](mailto:president@osbcu.ca).

---

## Décoder ce que peut vouloir dire le gouvernement Ford

Le département de la recherche du SCFP a cherché des signes de ce que le gouvernement Ford réserve aux travailleurs du secteur public, en se fondant sur des déclarations qu'il a faites et sur l'analyse de deux rapports qu'il a commandés, [Rapport de la Commission d'enquête sur les finances](#) et [Transformation de la gestion – Un plan d'action pour la modernisation en Ontario](#) (ce dernier un rapport de *Ernst and Young (EY)*).

### « Je ne considère pas cela comme une suppression d'emploi ».

En campagne électorale, Doug Ford a promis de dégager 4 % d'économies « d'efficacité » sans supprimer d'emploi ni licencier personne. Mais, ce mois-ci, l'un de ses ministres, à savoir le président du Conseil du Trésor, Peter Bethlenfalvy, a bien expliqué que cette promesse ne signifiait pas pour autant la non-privatisation des emplois.

« [Je ne considère pas cela comme une suppression d'emploi](#) », a déclaré M. Bethlenfalvy à *iPolitics*. « Selon moi, le travailleur a conservé son emploi. C'est là notre objectif principal, soit trouver un moyen de transformer le gouvernement sans avoir à envisager de compressions et tenter de le rendre plus efficace pour être en mesure d'équilibrer le budget ».

Méfiez-vous des promesses des conservateurs.

Le rapport d'EY mentionne « **fournir des fonds aux personnes qui seront ensuite à même de choisir leurs fournisseurs de services (trad.)** » C'est peut-être un code pour un système de bons dans les écoles dans le cadre duquel les parents peuvent s'approprier leur « part » du financement public par élève et inscrire leurs enfants à un établissement scolaire de leur choix, possiblement une école privée ou religieuse. L'effet ultime est de priver de financement l'éducation publique. Cette expérience a eu un impact dévastateur sur le système d'éducation publique aux États-Unis, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Le gouvernement a également évoqué la création d'une « **Charte des droits des parents** » dans le cadre de laquelle les parents seraient habilités à inscrire leurs enfants dans une école privée (religieuse, à charte, à domicile), financés par les deniers publics.

L'examen « ligne par ligne » du financement du secteur public effectué par EY qualifie les **salaires du secteur public** de « risque » dont le gouvernement devrait tenir compte lors de la budgétisation future (parallèlement à la hausse des taux d'intérêt et au ralentissement de la croissance économique).

Le nouvel audit des finances de la province fait passer le déficit à 15 milliards \$, soit plus du double de l'estimation de 6,7 milliards \$ des libéraux. Lors de cette annonce, le ministre des Finances, Vic Fedeli, a déclaré : « **L'écart est profond et tout le monde, sans exception, devra faire des sacrifices** ». Nous savons que le gouvernement prendra appui sur ses nouveaux chiffres déficitaires pour réduire les services publics.

Le rapport d'EY contient un certain nombre de recommandations sur la nécessité de trouver « un meilleur cadre de gestion des dépenses publiques ». Pour en savoir plus sur ce que cela pourrait signifier pour les travailleurs en éducation, consultez le **tableau ci-dessous**.

# Se préparer à la négociation dans l'Ontario de Doug Ford

Le CSCSO se prépare à la négociation et à traiter du programme de droite de Doug Ford.

Nos membres partagent nos préoccupations concernant les orientations que le gouvernement pourrait adopter et nous examinons de près celles qui auraient une incidence directe sur nous en tant que travailleurs des conseils scolaires.

Nous avons vu les signes de ce que l'avenir pourrait nous réserver lors des négociations, tant dans le secteur que dans l'ensemble du système d'éducation publique. L'approche du gouvernement Ford en matière d'éducation pourrait se conclure par un financement zéro au moment d'entamer les négociations, une prise en charge publique des écoles à charte, une réduction du nombre de conseils scolaires, la consolidation du travail administratif central dans les conseils scolaires, la sous-traitance, les fermetures d'école. Toutes les indications sont là et le CSCSO doit en être conscient s'il doit défier le gouvernement sur tous ces fronts.

Nous agissons pour améliorer notre position de négociation et notre capacité à lutter contre ces menaces bien réelles :

1. Nous devons reprendre les discussions en face à face avec les membres pour leur faire savoir ce pour quoi nous nous battons et pour connaître leurs préoccupations.
2. Nous pouvons développer des campagnes communautaires sur l'importance de maintenir et d'investir dans une éducation publique de qualité. Un grand mouvement qui insiste là-dessus générera le type de soutien public susceptible de demander des comptes au gouvernement. Nous réussirons si les commettants des circonscriptions conservatrices se tiennent à nos côtés.
3. Outre les revendications qui répondent à nos véritables préoccupations concernant les salaires, les avantages sociaux et la sécurité d'emploi, nous pourrions inclure des propositions garantissant des services de haute qualité. Cela aurait pour effet non seulement de protéger nos membres, mais AUSSI de générer un soutien public plus large envers nos objectifs de négociation.
4. Nous pouvons soutenir les projets qui mettent les fonctions des travailleurs du SCFP en valeur au sein des écoles de l'Ontario. Les concierges et les préposés à l'entretien ont récemment lancé une campagne sous le slogan « La sécurité à l'école : j'en fais mon métier » et ils ont développé une boîte à outils pour mettre en valeur le rôle qu'ils jouent dans la sécurité des écoles. Pour obtenir des exemplaires, veuillez communiquer avec le président de votre section locale.



Ce qu'on retrouve dans le rapport d'EY	Ce que cela signifie	Résultats possibles
<b>Moderniser la relation avec le mouvement syndical.</b>	Négocier une compression des salaires et une prestation de services plus efficace.	« Partage des gains » : hausses salariales uniquement si des économies peuvent être réalisées dans le budget opérationnel, en sus des autres coupes budgétaires (différent du concept « zéro net » dans le cadre duquel les syndicats trouvent des économies dans la convention collective).
<b>Renouveler les modèles de financement des grands programmes, y compris les Subventions pour les besoins des élèves (SBÉ).</b>	Modifier le mode de financement des conseils scolaires.	Modifier le système de bons pour les écoles. Cela a eu un impact dévastateur sur l'éducation publique en Alberta, en Colombie-Britannique et aux États-Unis.
<b>Autres mécanismes de financement.</b>	Lier le financement à la performance et/ou fournir des fonds aux personnes qui pourraient ensuite choisir leurs fournisseurs de service.	Système de bons pour les écoles.
<b>Réduire le nombre d'agents partenaires de transfert.</b> (Le gouvernement transfère les fonds aux agents chargés de fournir des services particuliers).	En tant qu'agents partenaires de transfert, les conseils scolaires sont des cibles de réduction.	Fusions de conseils scolaires. Élimination complète des conseils scolaires catholiques et publics (comme en Nouvelle-Écosse). Votes de représentation entre les syndicats.
<b>Options alternatives dans le domaine de prestation des services.</b>	Code pour la sous-traitance des travaux.	Doug Ford a promis de ne pas supprimer d'emplois. Mais, comme le président du Conseil du Trésor l'a récemment souligné, cela ne signifie pas pour autant pas de sous-traitance. En fait, le président a déclaré que le transfert d'emplois vers le secteur privé n'était pas synonyme de suppression d'emplois.
<b>Réorganiser la logistique administrative pour trouver des gains d'efficacité.</b>	Partage des services dans l'ensemble du secteur public, en particulier dans le domaine des finances, des ressources humaines, de la chaîne d'approvisionnement et de l'informatique.	Consolider l'administration centrale de tous les conseils scolaires pourrait allier des départements comme la paie, les achats et l'entreposage et réduire le nombre d'emplois connexes.
<b>Nouvelles stratégies en matière de gestion des biens immobiliers et des infrastructures.</b>	On devrait avoir recours à des options alternatives en matière de financement et d'achats pour construire de nouvelles infrastructures.	Construire des écoles par le biais de partenariats public-privé (PPP) : une expérience qui a échoué lamentablement au Manitoba, en Alberta et en Nouvelle-Écosse.
<b>Rapports réguliers sur l'usage des bâtiments.</b>	Examiner le taux d'inscription et l'usage.	Pourrait entraîner la levée du moratoire sur les fermetures d'écoles et la perte d'écoles communautaires/locales.

MU : nz/cepb491